



CONNAISSANCES DE BASE EN SECURITE AU TRAVAIL ET PROTECTION DE LA SANTE **FORMATION SREN-02**

Objectifs de la formation :

Connaître les principales exigences légales et réglementaires, identifier les responsabilités en matière de STPS (sécurité au travail et protection de la santé) et comprendre le fonctionnement du système de prévention appliqué en Suisse.

Durée :
½ journée

Public cible :
Dirigeants,
cadres et chefs
d'équipe, agents
de propreté

Prérequis :
Français oral
courant

Recommandation :
Aucune

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques,
exemples tirés du terrain
et retours d'expériences.

Méthode pédagogique
active et participative.

Contenu de la formation :

- Introduction et objectifs de la formation
- Concepts et définitions essentiels
- Cadre légal, obligations et responsabilités
- Approche systémique de la STPS
- Fondamentaux de la STPS

Animateur :

Ingénieur de sécurité ou
Expert STPS

Validation :

Une attestation de
présence est remise à
chaque participant
ayant suivi l'intégralité
de la formation.

Inscription :

Merci de nous renvoyer le formulaire d'inscription complété et signé :

- Par e-mail à formation@maisondelaproprete.ch
- Par courrier à l'adresse suivante : Maison Romande de la Propreté
Avenue d'Epenex 6
1024 Ecublens